10. Produits de lutte contre les maladies et les ravageurs dans les serres

Ce chapitre contient deux tableaux qui énumèrent les pesticides homologués pour une utilisation dans les cultures florales de serre. Le tableau 10–1, *Pesticides homologués, par nom commercial,* p. 146, dresse une liste des produits homologués et indique pour chacun, les ennemis combattus et les cultures sur lesquelles le produit peut être utilisé. Les produits sont présentés dans la liste par ordre alphabétique de leur nom commercial. Quand plusieurs produits contiennent la même matière active, ils ont été classés par ordre alphabétique en commençant le nom du premier produit du groupe.

Le tableau 10–2, *Pesticides homologués, par ennemi combattu,* p. 149, présente de façon détaillée les pesticides homologués pour combattre chaque ravageur ou maladie. En regard de chaque ennemi, une liste indique les produits homologués et les doses recommandées. **Les doses, souvent présentées sous forme de fourchettes, peuvent varier selon la culture. Avant d'utiliser un pesticide, toujours consulter l'étiquette pour confirmer les usages et les doses.** L'ordre dans lequel les produits sont énumérés dans ce tableau ne saurait être interprété comme classement préférentiel explicite ou implicite. Toutefois, les produits ayant fait l'objet d'une homologation plus récente sont généralement inscrits en début de liste. À noter que les numéros de groupe des insecticides et des fongicides sont indiqués dans la colonne à côté du nom du produit. La pertinence des groupes de mode d'action est expliquée plus en détail au chapitre 8, *Activité, toxicité et application des pesticides,* p. 115. Le numéro du groupe de mode d'action est reproduit dans ce tableau pour faciliter la tâche aux producteurs qui souhaitent pratiquer une alternance entre les produits des différents groupes.

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire évalue tous les pesticides et les classe en trois catégories selon qu'ils procurent une maîtrise (taux d'efficacité de 85-100 %), une maîtrise partielle (taux d'efficacité de 65-85 %) ou une réduction des dégâts (taux d'efficacité inférieur à 65 %). La colonne Remarques du tableau 10–2, *Pesticides homologués, par ennemi combattu,* p. 149, indique si le produit ne procure qu'une maîtrise partielle ou une réduction des nombres d'individus. Si le tableau n'indique pas le taux d'efficacité du produit, on peut supposer que le produit procure une maîtrise de l'ennemi combattu, en gardant à l'esprit toutefois que le taux d'efficacité peut varier d'une population à l'autre. Ainsi, un produit peut être beaucoup moins efficace contre une population y ayant développé une résistance.

Dans certaines conditions d'utilisation, de nombreux pesticides peuvent causer des réactions phytotoxiques. Lire attentivement l'étiquette et se reporter à la rubrique *Phytotoxicité des pesticides pour les cultures florales* du chapitre 8, p. 125.

Tableau 10–1. Pesticides homologués, par nom commercial

Insecticides		
Nom commercial (matière active)	**Ravageurs**	**Cultures**
Avid (abamectine)	Tétranyques, mineuses	Plantes ornementales de serre
Beleaf 50SF (flonicamide)	Thrips, pucerons, aleurodes	Plantes ornementales de serre
Botanigard 22 WP, BotaniGard ES *(Beauveria bassiana, souche GHA)* *Bio-Ceres G WB, Bio-Ceres G WP (Beauveria bassiana, souche ANT-03)*	Pucerons, aleurodes, thrips	Plantes ornementales de serre
Citation (cyromazine)	Mineuses, mouches des terreaux (mycétophiles et sciarides), mouches des rivages (éphydridés)	Plantes ornementales de serre
Confirm (tébufénozide)	Légionnaires, vers-gris, fausse-arpenteuse du chou, noctuelle verdoyante, tordeuses	Plantes ornementales de serre
DDVP 20% EC (dichlorvos)	Pucerons, aleurodes	Plantes ornementales de serre
DDVP fumigène (dichlorvos)	Pucerons, tétranyques, thrips des petits fruits, aleurodes, cochenilles farineuses	Plantes ornementales de serre
DeltaGard (deltaméthrine)	Thrips des petits fruits	Cultures florales de serre (chrysanthème, cinéraire, lis de Pâques, géranium)
Dibrom (naled)	Aleurodes, pucerons, tétranyques, tordeuses, cochenilles farineuses	Rosier, cultures de fleurs coupées
Dimilin (diflubenzuron)	Mouches des terreaux (mycétophiles et sciarides), mouches des rivages (éphydridés)	Plantes ornementales de serre
Dipel 2X DF, BioProtec 3P, Dipel WP, BioProtec CAF, Thuricide HPC *(Bacillus thuringiensis ssp. kurstaki)*	Tordeuses, fausse-arpenteuse du chou, *Duponchelia* Tordeuses, fausse-arpenteuse du chou	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Distance (pyriproxifène)	Aleurodes	Plantes ornementales de serre
Dursban WSP, Dursban T, Pro Dursban Gazon, Lorsban 4E, Pyrate 480 (chlorpyrifos)	Thrips, aleurodes, cochenilles, cochenilles farineuses, cicadelles, scarabée japonais	Plantes ornementales de serre
Dyno-Mite (pyridabène)	Aleurodes, tétranyques	Plantes ornementales de serre
Endeavor (pymétrozine)	Maîtrise des pucerons, **maîtrise partielle** des aleurodes	Plantes ornementales de serre
Enstar EW (kinoprène)	Aleurodes, pucerons	Plantes ornementales de serre
Floramite SC (bifénazate)	Tétranyque à deux points, tétranyque de Lewis	Plantes ornementales de serre
Forbid 240 SC (spiromésifène)	Acariens, aleurodes	Plantes ornementales de serre
Intercept 60 WP (imidaclopride)	Pucerons, aleurodes	Plantes ornementales de serre
Kontos	Aleurodes, thrips des petits fruits, puceron vert du pêcher, cochenille de l'oranger, cochenille du fusain, tétranyques	Plantes ornementales de serre
Malathion 25W, Malathion 85E, Malathion 500 E (malathion)	Pucerons, aleurodes, thrips, cochenilles farineuses, tétranyques	Chrysanthème, œillet, rosier, géranium, muflier
Met52 (*Metarhizium anisopliae,* souche F52)	Charançon noir de la vigne, thrips	Plantes ornementales de serre cultivées en contenants
NoFly (*Paecilomyces fumosoroseus*)	Aleurodes, thrips	Plantes ornementales de serre
Orthene 75 SP (acéphate)	Pucerons, thrips, aleurodes, cécidomyie du rosier, tordeuses, cochenilles	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Pounce 384 EC, Ambush 50 EC (perméthrine)	Duponchelia (Pounce 384 seulement), aleurodes, mineuse du chrysanthème	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Pylon 27 (chlorfenapyr)	Tétranyque à deux points, fausse-arpenteuse du chou, nématodes parasites des feuilles, thrips des petits fruits	Plantes ornementales de serre

Insecticides		
Nom commercial (matière active)	**Ravageurs**	**Cultures**
Savons insecticides	Pucerons, aleurodes, tétranyques, cochenilles farineuses, cochenille des Hespérides	Plantes ornementales de serre
Shuttle 15 SC (acéquinocyl)	Tétranyques	Plantes ornementales de serre (autres que pour fleurs coupées)
Success 480 SC (spinosad)	Thrips des petits fruits	Plantes ornementales de serre
*Thiodan 50WP, Thiodan 4EC; Thionex 50W, Thionex EC (endosulfan)	Pucerons, aleurodes, tarsonème du fraisier	Plantes ornementales de serre
Tristar 70 WSP (acétamipride)	Pucerons, cicadelles, aleurodes	Plantes ornementales de serre
Vectobac 600L *(Bacillus thuringiensis ssp. israelensis)*	Mouches des terreaux (mycétophiles et sciarides)	Plantes ornementales de serre
Vendex 50W	Tétranyques	Plantes ornementales de serre
* L'homologation de l'endosulfan est en cours d'élimination progressive. Les titulaires d'homologations doivent cesser de produire et de vendre des produits contenant de l'endosulfan avant le 31 décembre 2014. Il est interdit à toute autre personne de vendre des produits contenant de l'endosulfan après le 31 décembre 2015 et il est interdit aux producteurs d'en utiliser après le 31 décembre 2016.		

Fongicides		
Nom commercial (matière active)	**Maladies**	**Cultures**
Acrobat 50 WP (diméthomorphe)	Mildiou	Plantes ornementales de serre
Actinovate SP (*Streptomyces lydicus*)	Oïdium (blanc), *Fusarium, Pythium, Rhizoctonia*	Gerbera, verveine, cyclamen, pétunia, géranium
Aliette T&O (fosétyl-Al)	*Pythium, Phytophthora*	Plantes ornementales de serre
BioTak (*Bacillus subtilis*, souche MBI 600)	*Fusarium, Rhizoctonia et Pythium*	Plantes ornementales de serre
Botran 75W (diclorane)	*Botrytis*	Rosier, géranium, chrysanthème
Compass 50 WG (trifloxystrobine)	*Rhizoctonia*, oïdium (blanc)	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Contans	*Sclerotinia*	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Cyclone (acide citrique et acide lactique, comme produits de fermentation de la souche LPT-111 de la bactérie *Lactobacillus casei*)	Oïdium (blanc)	Rosier
Daconil 2787, Daconil Ultrex (chlorothalonil)	Diverses maladies foliaires (voir l'étiquette)	Diverses espèces à bulbes, plantes à fleurs et plantes vertes (voir l'étiquette)
Decree 50 WDG (fenhexamide)	*Botrytis*	Plantes ornementales de serre
Folpan 50 WP, 80 WDG (folpet)	Pourriture des racines due à *Pythium*	Poinsettia
Maestro 80 DF, SupraCaptan 80 WDG (captane)	Fonte des semis, pourritures des racines, taches foliaires (voir l'étiquette)	Rosier et autres fleurs de serre
*Meltatox 40 EC (dodémorphacétate)	Oïdium (blanc)	Rosier
Micora, Revus (mandipropamide)	Mildiou (tomates), mildiou, moisissure bleue (laitue), mildiou (basilic)	Cultures légumières et plantes de massif, selon ce qui est indiqué
Milstop (bicarbonate de potassium)	Oïdium (blanc)	Diverses plantes ornementales de serre (voir l'étiquette)
Mycostop (*Streptomyces griseoviridis*)	*Fusarium, Pythium, Phytophthora*	Plantes ornementales de serre
Nova 40 W (myclobutanil)	Rouilles, oïdium (blanc)	Géranium, poinsettia, rosier, gerbera, aster, chrysanthème
Phostrol (phosphites monobasiques et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium)	*Phytophthora*	Plantes de massif, plantes en pot et fleurs coupées
Phyton 27 (cuivre élémentaire)	Diverses maladies fongiques et bactériennes des feuilles (voir l'étiquette)	Diverses plantes, en pulvérisation foliaire, par trempage des boutures et traitement post-récolte (voir l'étiquette)

Fongicides		
Nom commercial (matière active)	**Maladies**	**Cultures**
PreStop (*Gliocladium catenulatum*)	*Pythium, Phytophthora, Rhizoctonia, Botrytis*	Plantes ornementales de serre indiquées sur l'étiquette
Previcur N (chlorhydrate de propamocarbe)	*Pythium, Phytophthora*	Diverses plantes ornementales de serre (voir l'étiquette)
Pristine WG (boscalide + pyraclostrobine)	Oïdium (blanc)	Plantes à massif
Quintozene 75 WP (quintozène)	*Rhizoctonia, Sclerotinia*	Diverses espèces ornementales et plantes à bulbe (voir l'étiquette)
Regalia Maxx (extrait de *Reynoutria sachalinensis*)	Oïdium (blanc)	Plantes ornementales de serre et d'extérieur
Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide (*Bacillus subtilis*, souche QST 713)	Oïdium (blanc), *Botrytis*, taches foliaires	Diverses plantes ornementales de serre (voir l'étiquette)
Rootshield – poudre mouillable biofongicide, RootShield – granulés biofongicides (*Trichoderma harzianum*)	Maladies des racines causées par *Rhizoctonia, Pythium* et *Fusarium*	Plantes ornementales de serre
Rovral 50 WP, Rovral WDG (iprodione)	*Botrytis*, fonte des semis (*Rhizoctonia*)	Plantes ornementales
Senator 70 WP (thiophanate-méthyl)	*Rhizoctonia, Fusarium,* oïdium (blanc), *Botrytis,* taches foliaires	Plantes ornementales de serre en pots
Soufre à vaporiser GroTek Ascend	Oïdium (blanc)	Plantes ornementales de serre
Subdue Maxx (métalaxyl)	*Pythium, Phytophthora*	Plantes ornementales de serre
Taegro (*Bacillus sutbilis var. amyloliquefciens,* souche FZB24)	*Fusarium*	Cyclamens de serre
Torrent 400SC (cyazofamide)	*Pythium, Phytophthora,* mildiou (*Peronospora* spp.)	Plantes ornementales de serre
Truban 30 WP, Truban 25 EC (étridiazole)	*Pythium, Phytophthora*	Diverses plantes à massif, plantes vertes, plantes cultivées en pots et sur couches (voir l'étiquette)
ZeroTol (peroxyde d'hydrogène)	Maîtrise ou maîtrise partielle des algues et des maladies indiquées sur l'étiquette	Cultures ornementales de serre, surfaces des serres, matériel et systèmes d'irrigation

* L'homologation de Meltatox a été volontairement retirée par son titulaire. La vente de Meltatox au détail est interdite après le 31 décembre 2015, et son utilisation par les producteurs est interdite après le 31 décembre 2016.

Autres pesticides		
Nom commercial (matière active)	**Ravageurs**	**Cultures**
Deadline M-Ps (métaldéhyde)	Limaces	Plantes ornementales
Sluggo (phosphate ferrique)	Limaces	Plantes ornementales cultivées en serre et à l'extérieur, plants de pépinière

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Aleurodes	Beleaf	9C	20 g/100 L	Pour le traitement des plantes ornementales de serre (y compris les fleurs coupées) par pulvérisation foliaire. Ne pas appliquer plus de deux fois par cycle cultural pour lutter contre les aleurodes.
	Distance	7C	45 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Kontos	23	13-26 mL/100 L (application foliaire) 2,5-5,0 mL/100 L de substrat (bassinage)	Ce produit est homologué pour la lutte contre les aleurodes dans les cultures ornementales de serres sous forme de pulvérisation foliaire ou par bassinage. Ne pas dépasser un traitement par cycle cultural pour les fleurs coupées et 2 traitements par cycle cultural pour les autres cultures ornementales. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Forbid	23	30 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Intercept	4A	Bien lire l'étiquette	Sert à traiter les cultures ornementales de serre par bassinage du sol. Les substrats à base de fibre de coco risquent de fixer la matière active, empêchant les plantes de l'assimiler.
	Tristar	4A	80-160 g (5-10 sachets hydrosolubles)	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Dyno-Mite 75 W	21A	284-425 g (10-15 sachets PVA)	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Enstar EW	7A	80-240 mL/100 L	Utiliser la dose inférieure pour empêcher les populations d'atteindre les seuils de nuisibilité et la dose supérieure contre les populations plus nombreuses.
	BotaniGard 22 WP BotaniGard ES Bio-Ceres G WP Bio-Ceres G WB	bio	250-500 g/400 L 0,5-1,0 L/400 L 2–4 g/L	Ces produits sont des insecticides biologiques destinés à traiter des cultures ornementales de serre. Ils sont compatibles avec des programmes de lutte biologique. Bio-Ceres réduit le nombre d'aleurodes dans les cultures ornementales de serre et est compatible avec les programmes de lutte biologique.
	NoFly	bio	2-3 g/L	Pour la lutte contre les aleurodes. Appliquer par forte humidité et lorsque la température est inférieure à 30 °C. Compatible avec *Encarsia*. Ne pas mélanger avec des fongicides
	Savons insecticides		20 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Endeavor	9B	10-20 g/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Permet la **maîtrise partielle** des aleurodes
	Thiodan 4 EC Thiodan 50 WP Thionex EC Thionex 50 W	2A	1,25-1,75 L 1,0-1,5 kg 1,25-1,75 L 1,0 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	DDVP fumigène DDVP 20% EC	1B	1/300 m^3 6 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Employer le fumigène uniquement quand le feuillage est sec.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Aleurodes (suite)	Dibrom	1B	10 mL/100 m^3 (vaporisation) 7-14 mL/100 m^2 (brumisation)	Pour traiter les rosiers et cultures de fleurs coupées.
	Dursban WSP Dursban T Pyrate 480 SC Pro Dursban Gazon Lorsban 4E	1B	448 g (4 sachets hydrosolubles) 500 mL 500 mL 500 mL 500 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Malathion 25 W Malathion 85E Malathion 50 EC	1B	2,5-5,0 kg 7,5 mL du produit dans assez d'eau pour couvrir 100 m^2 (750 mL de prod./ha) 1,5 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.
	Pounce 384 EC Ambush 50 EC	3A	26 mL/100 L 20 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
Chenilles (y compris tordeuses, fausse-arpenteuse du chou, vers-gris, légionnaire, *Duponchelia*)	Confirm 240 F	18	1,0 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre contre légionnaires, vers-gris, ver de l'épi du maïs, phalène de la vigne, fausse-arpenteuse du chou, noctuelle verdoyante, tordeuses.
	Dipel 2X DF Dipel WP Thuricide HPC BioProtec CAF BioProtec 3P	11	250 g/400 L 1,25 kg 5 L 1,8 L 0,92 kg	Pour traiter : rosiers contre tordeuses; chrysanthèmes contre fausse-arpenteuse du chou; cultures ornementales de serre contre larves de *Duponchelia*. Pour traiter : rosiers contre tordeuses; chrysanthèmes contre fausse-arpenteuse du chou. Pour traiter : rosiers contre tordeuses; chrysanthèmes contre fausse-arpenteuse du chou. Pour traiter : rosiers contre tordeuses; chrysanthèmes contre fausse-arpenteuse du chou. Pour traiter : rosiers contre tordeuses; chrysanthèmes contre fausse-arpenteuse du chou; cultures ornementales de serre contre larves de *Duponchelia*.
	Pylon	13	30-50 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre en pot. Ne pas utiliser sur les cultures de fleurs coupées. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter : rosiers contre tordeuses; autres cultures ornementales indiquées sur l'étiquette contre légionnaires et noctuelle verdoyante. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Chenilles (y compris tordeuses, fausse-arpenteuse du chou, vers-gris, légionnaire, *Duponchelia*)	Dibrom	1B	10 mL/100 m^3 (vaporisation) 7-14 mL/100 m^2 (brumisation)	Pour traiter les rosiers et cultures de fleurs coupées.
	Pounce 384 EC	3A	26 mL/100L	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette contre adultes de *Duponchelia*.
Cicadelles	Tristar 70 WSP	4A	80 g (5 sachets hydrosolubles)	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.
	Dursban WSP Dursban T Pyrate 480 SC Pro Dursban Gazon Lorsban 4E	1B	0,896 kg (8 sachets hydrosolubles) 1,0 L 1,0 L 1,0 L 1,0 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
Cochenilles	Dursban WSP Dursban T Pyrate 480 SC Pro Dursban Gazon Lorsban 4E	1B	1,792 kg (16 sachets hydrosolubles) 2,0 L 2,0 L 2,0 L 2,0 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Savons insecticides		20 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.
Cochenilles farineuses	DDVP fumigène	1B	1/300 m^3	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Employer uniquement quand le feuillage est sec.
	Kontos	23	13-26 mL/100 L (application foliaire) 3,0 mL/100 L de substrat (bassinage)	Pour le traitement des cultures ornementales de serre par pulvérisation foliaire ou bassinage contre la cochenille de l'oranger. Ne pas dépasser un traitement par cycle cultural pour les fleurs coupées et 2 traitements par cycle cultural pour les autres cultures ornementales. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Malathion 25 W Malathion 85 E Malathion 50 EC	1B	2,5-5,0 kg 7,5 mL du produit dans assez d'eau pour couvrir 100 m^2 (750 mL de prod./ha) 1,5 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Dibrom	1B	10 mL/100 m^3 (vaporisation) 7-14 mL/100 m^2 (brumisation)	Pour traiter les rosiers et cultures de fleurs coupées.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Cochenilles farineuses (suite)	Dursban WSP Dursban T Pyrate 480 SC Pro Dursban Gazon Lorsban 4E	1B	224 g (2 sachets hydrosolubles) 200 mL 200 mL 200 mL 200 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Enstar EW	7A	80-240 mL/100 L	Pour la **maîtrise partielle** des cochenilles farineuses. Utiliser la dose inférieure pour empêcher les populations d'atteindre les seuils de nuisibilité et la dose supérieure contre les fortes populations.
Mineuses	Avid 1,9 EC	6	600 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre contre les larves des mineuses.
	Citation 75 WP	17	188 g	Pour traiter les cultures ornementales de serre contre les larves des mineuses.
	Pounce 384 EC Ambush 50 EC	3A	26 mL/100 L 20 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
Mouches des rivages	Citation 75 WP	17	133 g	Appliquer par bassinage du sol pour traiter les cultures ornementales de serre contre les larves.
	Dimilin 25 WP	15	18-150 g	Pour traiter les cultures ornementales de serre, sauf le bégonia Rieger, l'hibiscus et le poinsettia. Appliquer par bassinage du sol pour traiter contre les larves.
Mouches des terreaux	Citation 75 WP	17	133 g	Appliquer par bassinage du sol pour traiter les cultures ornementales de serre contre les larves.
	Dimilin 25 WP	15	18-150 g	Pour traiter les cultures ornementales de serre, sauf le bégonia Rieger, l'hibiscus et le poinsettia. Appliquer par bassinage du sol pour traiter contre les larves.
	Vectobac 600L	11	4-8 L	Appliquer par bassinage du sol pour traiter les cultures ornementales de serre contre les larves.
Nématodes (traitement foliaire)	Pylon	13	41-78 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre en pot contre les nématodes. Ne pas utiliser sur les cultures de fleurs coupées. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
Pucerons (y compris le puceron du bulbe de la tulipe)	Beleaf 50SG	9C	30 g/100 L	Pour le traitement des plantes ornementales de serre (fleurs coupées) par pulvérisation foliaire. Ne pas appliquer plus d'une fois par cycle cultural pour lutter contre les pucerons.
	Intercept	4A	Bien lire l'étiquette	Sert à traiter les cultures ornementales de serre par bassinage du sol. Les substrats à base de fibre de coco risquent de fixer la matière active, empêchant les plantes de l'assimiler.
	Kontos	23	2,5 mL/100 L de substrat (bassinage)	Pour le traitement des plantes ornementales de serre par bassinage. Ne pas dépasser un traitement par cycle cultural pour les fleurs coupées et 2 traitements par cycle cultural pour les autres cultures ornementales. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Pucerons (y compris le puceron du bulbe de la tulipe) (suite)	Tristar	4A	48 g (3 sachets hydrosolubles)	Pour le traitement des cultures ornementales de serre par pulvérisation foliaire.
	Endeavor	9B	10-20 g/100 L	Pour le traitement des cultures ornementales de serre par pulvérisation foliaire. Ne pas dépasser 2 applications par cycle cultural. Endeavor est compatible avec de nombreux agents de lutte biologique.
	Enstar EW	7A	80-240 mL/100 L	Utiliser la dose inférieure pour empêcher les populations d'atteindre les seuils de nuisibilité et la dose supérieure contre les fortes populations.
	BotaniGard 22 WP BotaniGard ES Bio-Ceres G WP, Bio-Ceres G WB	bio	2–4 g/L	Ces produits sont des insecticides biologiques destinés à traiter des cultures ornementales de serre. BotaniGard est compatible avec des programmes de lutte biologique. Bio-Ceres réduit le nombre de pucerons dans les cultures ornementales de serre et est compatible avec les programmes de lutte biologique.
	Savons insecticides		20 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Thiodan 4 EC Thiodan 50 WP Thionex EC Thionex 50 W	2A	1,25-1,75 L 1,0-1,5 kg 1,25-1,75 L 1,0 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Voir la note au bas du tableau 10–1, p. 147, relativement à l'homologation de ces produits.
	DDVP fumigène DDVP 20% EC	1B	1/300 m^3 6 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Employer le fumigène uniquement quand le feuillage est sec.
	Malathion 25 W Malathion 85E Malathion 500 E	1B	2,5-5,0 kg 7,5 mL du produit dans assez d'eau pour couvrir 100 m^2 (750 mL de prod./ha) 1,5 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Dibrom	1B	10 mL/100 m^3 (vaporisation) 7-14 mL/100 m^2 (brumisation)	Pour traiter les rosiers et cultures de fleurs coupées.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.
Scarabée japonais	Intercept 60 WP	4A	Bien lire l'étiquette	Pour traiter les plantes ornementales cultivées en contenants qui nécessitent un traitement avant l'expédition conformément à la directive D-96-15 de l'ACIA.
	Lorsban 4E Dursban T Dursban Gazon	1B	4,5 L	Pour traiter les plantes ornementales qui nécessitent un traitement avant l'expédition conformément à la directive D-96-15 de l'ACIA. Bien lire l'étiquette
Tarsonème du fraisier	Thiodan 4 EC Thiodan 50 WP Thionex EC Thionex 50 W	2A	1,25-1,75 L 1,0-1,5 kg 1,25-1,75 L 1,0 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Voir la note au bas du tableau 10–1, p. 147, relativement à l'homologation de ces produits.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Tétranyque à deux points	Shuttle 15 SC	20B	0,21-0,46 L/500 L	Pour traiter les cultures de serre autres que les cultures de fleurs coupées.
	Floramite SC	25	133 mL/400 L	Produit à utiliser sur les cultures ornementales de serre pour maîtriser les tétranyques, y compris le tétranyque de Lewis.
	Dyno-Mite 75 W	21A	142-284 g (5-10 sachets PVA)	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Vendex 50 W	12B	50-100 g/100 L	S'abstenir de pulvériser ce produit quand les plants sont soumis à un stress (p. ex., plants nouvellement repiqués) ou quand les températures dépassent 32 °C.
	Avid 1,9 EC	6	300 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Forbid 240 SC	23	30 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Kontos	23	13 mL/100 L (application foliaire) 5-10 mL/100 L de substrat (bassinage)	Ce produit est homologué pour la lutte contre les tétranyques dans les cultures ornementales de serres sous forme de pulvérisation foliaire ou par bassinage. Ne pas dépasser un traitement par cycle cultural pour les fleurs coupées et 2 traitements par cycle cultural pour les autres cultures ornementales. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Pylon	13	20-41 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre en pot contre le tétranyque à deux points. Ne pas utiliser sur les cultures de fleurs coupées. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	DDVP fumigène	1B	1/300 m^3	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Employer uniquement quand le feuillage est sec.
	Savons insecticides		20 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Malathion 25 W Malathion 85E Malathion 50 EC	1B	2,5-5,0 kg 7,5 mL du produit dans assez d'eau pour couvrir 100 m^2 (750 mL de prod./ha) 1,5 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.
	Dibrom	1B	10 mL/100 m^3 (vaporisation) 7-14 mL/100 m^2 (brumisation)	Pour traiter les rosiers et cultures de fleurs coupées.
Thrips	Beleaf 50SG	9C	30 g/100 L	Pour le traitement des plantes ornementales de serre (y compris les fleurs coupées) par pulvérisation foliaire. Ne pas appliquer plus d'une fois par cycle cultural pour lutter contre les thrips.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Insectes et acariens				
Ennemi	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action de l'IRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Thrips (suite)	BotaniGard 22 WP BotaniGard ES Bio-Ceres G WP, Bio-Ceres G WB	Biologique	250-500 g/400 L 0,5-1,0 L 2-4 g/L	Ces produits sont des insecticides biologiques destinés à traiter des cultures ornementales de serre. Ils sont compatibles avec des programmes de lutte biologique. Bio-Ceres réduit le nombre de thrips dans les cultures ornementales de serre et est compatible avec les programmes de lutte biologique.
	No Fly	Biologique	2-3 g/L	Appliquer en pulvérisation foliaire sur les cultures ornementales de serre
	Kontos	23	13-26 mL/100 L (application foliaire) 5-10 mL/100 L de substrat (bassinage)	En pulvérisation foliaire, n'est homologué que pour la **maîtrise partielle** des thrips des petits fruits. Sous forme de bassinage, est homologué pour la **maîtrise** du ravageur. Ne pas dépasser un traitement par cycle cultural pour les fleurs coupées et 2 traitements par cycle cultural pour les autres cultures ornementales. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	DDVP fumigène	1B	1/300 m^3	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Employer uniquement quand le feuillage est sec.
	Pylon	13	78-156 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre en pot contre les thrips des petits fruits. Ne pas utiliser sur les cultures de fleurs coupées. Bien lire sur l'étiquette les précautions à prendre pour garantir l'innocuité du traitement.
	Success 480 SC	5	50 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Des cas de résistance à ce produit ont été signalés chez les thrips des petits fruits.
	Met52	Biologique	1.5 kg/m^3 de substrat	Pour traiter les cultures ornementales de serre cultivées en pots. Appliquer les granulés et bien mélanger au substrat humide avant le repiquage.
	Malathion 25 W Malathion 85E Malathion 50 EC	1B	2,5-5,0 kg 7,5 mL du produit dans assez d'eau pour couvrir 100 m^2 (750 mL de prod./ha) 1,5 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Dursban WSP Dursban T Pyrate 480 SC Pro Dursban Gazon Lorsban 4E	1B	448 g (4 sachets hydrosolubles) 500 mL 500 mL 500 mL 500 mL	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	DeltaGard SC	3A	0,35-0,5 L	Pour traiter les chrysanthèmes, cinéraires, lis de Pâques et géraniums.
	Orthene 75 SP	1B	637 g de m.a. (= 850 g de prod.)	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. L'étiquette indique la dose de matière active. La dose équivalente du produit est indiquée dans la colonne ci-contre.

* Voir le tableau 8–5, *Groupes d'insecticides constitués en fonction du site ou du mode d'action,* p. 123.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Botrytis	Decree 50 WDG	17	1,12 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre à l'aide de matériel de pulvérisation à volume élevé ou à bas volume à raison de 1,12 kg/ha.
	Daconil 2787 Daconil Ultrex	M5	2,5 L 1,5 kg	Pour traiter les diverses espèces à bulbes, plantes à fleurs et plantes vertes indiquées sur l'étiquette.
	Rovral 50 WP	2	1,0 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre.
	Botran 75 WP	14	925 g 1,75 kg	Dose destinée à traiter les rosiers, géraniums et chrysanthèmes par pulvérisation foliaire. Dose destinée au traitement des rosiers et des hortensias. Appliquer avant de déterrer les plants pour l'expédition ou l'entreposage; traiter les plants entreposés par trempage ou par pulvérisation.
	Compass 50 WG	11	7,5-30 g/100 L	Procure une **maîtrise partielle** des infections à *Botrytis* dans les cultures ornementales de serre, dont celles du géranium, de l'hosta et du poinsettia.
	Senator 70 WP	1	650-850 g	Pour traiter les plantes ornementales de serre cultivées en contenants.
	Maestro 80 DF Supra-Captan 80 WDG	M4	1,2-1,5 kg 1,2-1,5 kg	Pour traiter les cultures ornementales indiquées sur l'étiquette. Bien lire l'étiquette.
	Phyton 27	M1	100-250 mL/100 L (pulvérisation foliaire) 0,2-1,0 mL/L (trempage des fleurs coupées)	Dose destinée au traitement des cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. Dose destinée au traitement par trempage des fleurs coupées après la cueillette (voir l'étiquette).
Produits microbiens biorationnels	PreStop	NC	100-200 g/20 L	Mélanger et appliquer selon le mode d'emploi pour traiter des cultures ornementales de serre. Ce produit procure une **maîtrise partielle** de la maladie.
	Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide	44	1-2 L/100 L	Procurent une **maîtrise partielle** de la maladie chez les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
Erwinia	Phyton 27	M1	150-250 mL/100 L	Pour le trempage des boutures de poinsettia.
Fusarium	Senator 70 WP	1	650-850 g	Pour traiter les plantes ornementales de serre cultivées en contenants.
	ZeroTol	NC	10 mL/L	Procure une maîtrise des taches foliaires causées par *Fusarium* sur les dracaenas.
Produits microbiens biorationnels	Mycostop	NC	Bien lire l'étiquette pour connaître les doses	Produit employé comme traitement des semences ou traitement par bassinage du sol ou pulvérisation foliaire pour une **maîtrise partielle** de *Fusarium* dans les cultures ornementales de serre. Respecter rigoureusement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.
	Rootshield – poudre mouillable biofongicide Rootshield – granulés biofongicides	NC	30-45 g/100 L 600-750 g/m^3	Appliquer au mélange d'empotage ou par bassinage du sol pour une **maîtrise partielle** de la maladie dans les cultures ornementales de serre. Incorporer cette dose au substrat pour une **maîtrise partielle** de *Fusarium* dans les cultures ornementales de serre. Bien lire l'étiquette.
	Actinovate SP	NC	500 g	Pour la **maîtrise partielle** de *Fusarium* dans les cultures de cyclamen. Appliquer par bassinage du sol en commençant au début de la culture, et répéter toutes les 4-12 semaines.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Fusarium (suite)	BioTak	44	400 g/100 L appliqués sur 175 m³ de substrat	Appliquer sur le substrat pour une **maîtrise partielle** de la maladie.
Mildiou	Acrobat 50 WP	40	48 g/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre. Ne pas appliquer sur des cultures de fleurs coupées pratiquées en serre.
	Torrent 400SC	21	164-273 mL	Employer en pulvérisation foliaire pour la maîtrise des mildious causés par *Peronospora* spp. chez les cultures ornementales en serre.
	Micora, Revus Revus	40	400-600 mL/ha 583 mL/ha	Employer sur les plantes à massif pour la maîtrise du mildew (*Bremia lactucae*) et de la moisissure bleue (*Peronospora effusa*) dans les cultures de laitue. Employer pour la maîtrise du mildiou sur le basilic de serre
Oïdium (blanc)	Nova 40 W	3	340 g	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. À noter que l'utilisation de Nova peut avoir un certain effet régulateur de croissance chez les plants traités.
	Pristine WG	7/11	73,5-120 g/100 L	Pour traiter les plantes à massif cultivées en serre. Ne pas appliquer sur des cultures de fleurs coupées.
	Compass 50 WG	11	7,5-20 g/100 L	Procure une maîtrise ou une **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
	Soufre à vaporiser GroTek Ascend	M2	0,4-32 g de soufre/application (1 vaporisateur/ 100-1 000 m², 1-8 heures/nuit, 2-7 nuits/semaine, selon les cultures et autres variables précisées sur l'étiquette)	Pour traiter les cultures ornementales de serre. À noter que le soufre peut nuire aux programmes de lutte biologique.
	Phyton 27	M1	125-250 mL/100 L	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
	Senator	1	500-850 g	Bien lire l'étiquette pour connaître les doses applicables aux différentes cultures.
	Meltatox 40 EC	5	2,5 L	Pour traiter uniquement les rosiers cultivés en contenants. Ne pas utiliser sur les rosiers cultivés pour la production de fleurs coupées. Voir la note au bas du tableau 10–1, p. 148, relativement à l'homologation de ce produit.
Produits microbiens biorationnels	Actinovate SP	NC	500 g/1 100 L 500 g/1 000 L	Appliquer au moment du repiquage pour la **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures de gerbera. Bien lire l'étiquette. Employer en pulvérisation foliaire pour la **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures de verveine. Traiter lorsque les conditions sont propices à l'apparition de la maladie et répéter tous les 7-14 jours.
	MilStop	NC	2,8-5,6 kg/ha	Procure une maîtrise ou une **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures ornementales de serre et une **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures de plantes à massif pratiquées à l'extérieur.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Oïdium (blanc) Produits microbiens biorationnels (suite)	Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide	44	1-2 L/100L	Procurent une **maîtrise partielle** du blanc dans les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
	Cyclone	NC	dilution de 1,5-2,5 % dans l'eau (1,5-2,5 L/100 L)	Procure une **maîtrise partielle** du blanc sur les rosiers de serre.
	Regalia Maxx	P	500-1 000 mL/400 L	Procure une **maîtrise partielle** du blanc sur les cultures ornementales pratiquées en serre et à l'extérieur.
Pourritures des racines et du collet causées par *Pythium* et *Phytophthora*	Torrent 400SC	21	117–234 mL 234–468 mL 234–468 mL	Employer cette dose par bassinage pour la maîtrise de *Pythium* dans les cultures ornementales de serre. Voir sur l'étiquette les volumes d'application pour les cultures en contenants. Utiliser cette dose pour les traitements par bassinage pour la maîtrise des pourritures des racines et du collet causées par *Phytophthora* dans les cultures ornementales de serre. Voir sur l'étiquette les volumes d'application pour les cultures en contenants. Utiliser cette dose pour les pulvérisations foliaires pour la maîtrise des taches foliaires causées par *Phytophthora* dans les cultures ornementales de serre.
	Previcur N	28	1,5 mL/L	Pour traiter les cultures ornementales de serre contre *Pythium,* appliquer par bassinage du sol à raison de 100 mL/pot de 10 cm. Contre *Phytophthora,* appliquer 4,9 L de solution mélangée/m^2 de surface. Veiller à ne pas mouiller le feuillage.
	Subdue Maxx	4	5 mL/m^3 24-40 mL	Incorporer cette dose au substrat au moment du semis et au repiquage. Traiter les plantes à massif indiquées sur l'étiquette en appliquant cette dose par bassinage du sol. La dose supérieure peut être utilisée sur les cultures de gloxinia, mais elle peut donner lieu à des réactions de phytotoxicité.
	Truban 25 EC Truban 30 WP	14	90-115 mL/380 L 115-240 mL 150-225 g/600 L 225-900 g/1 200 L 55-110 g/m^3	Dose à mélanger à 380 L d'eau/75 m^2 de surface pour le traitement par bassinage du sol des plantes à massif. Dose pour le traitement par bassinage du sol des plantes vertes et des plantes en contenants indiquées sur l'étiquette. Dose pour le traitement des plantes à massif par bassinage du sol. Dose pour le traitement par bassinage du sol des plantes vertes et des plantes en contenants indiquées sur l'étiquette. Dose à incorporer au substrat sec.
	Aliette T&O	33	2,8 kg 360 g/380 L	Dose pour le traitement foliaire des cultures ornementales de serre. Dose pour le traitement par bassinage du sol des plantes à massif. D'une grande efficacité contre *Phytophthora*.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Pourritures des racines et du collet causées par *Pythium* et *Phytophthora*	Micora, Revus	40	400-600 mL/ha	Pour les plantes à massif pour la maîtrise du mildiou (*Phytophthora infestans*) dans les cultures de tomate.
	Zerotol	NC	10 ml/L	Employer par bassinage du sol pour la **maîtrise partielle** de la pourriture des racines et du collet causée par *Phytophthora* dans les cultures ornementales de serre.
	Folpan 50 WP Folpan 80 WDG	M4	2,0-2,25 kg 1,25-1,4 kg	Appliquer au moment de la mise en terre pour maîtriser *Pythium* dans les poinsettias.
Produits microbiens biorationnels	Rootshield – poudre mouillable biofongicide Rootshield – granulés biofongicides	NC	30-45 g/100 L 600-750 g/m³	Appliquer au mélange d'empotage ou par bassinage du sol pour une **maîtrise partielle** de *Pythium*. Incorporer cette dose au substrat pour une **maîtrise partielle** de *Pythium* dans les cultures ornementales de serre. Bien lire l'étiquette.
	PreStop	NC	100-200 g/20 L	Pour une **maîtrise partielle** de *Pythium,* appliquer selon le mode d'emploi au substrat ou par bassinage du sol. Respecter rigoureusement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.
	Biofongicide Mycostop	NC	Bien lire l'étiquette pour connaître les doses	Produit employé comme traitement des semences ou traitement par bassinage du sol ou pulvérisation foliaire pour une **maîtrise partielle** de *Pythium* et de *Phytophthora* dans les cultures ornementales de serre. Respecter rigoureusement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.
	Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide	44	1-2 L/100 L	Appliquer par bassinage du sol pour une **maîtrise partielle** de *Pythium* et de *Phytophthora* dans les cultures ornementales de serre.
	BioTak	44	400 g/100 L appliqués sur 175 m³ de substrat	Appliquer sur le substrat pour une **maîtrise partielle** de *Pythium*.
	Phostrol	33	2,9-5,8 L 1,2-5,6 l	Utiliser cette dose en pulvérisation foliaire pour une **maîtrise partielle** de *Phytophthora* sur les cultures ornementales de serre. Utiliser cette dose par bassinage, appliquer 10 L de solution par mètre carré pour une **maîtrise partielle** de *Phytophthora* sur les cultures ornementales de serre.
	Actinovate SP	NC	500 g	Pour une **maîtrise partielle** de *Pythium* dans les cultures de pétunias.
Pourritures des racines et des tiges causées par *Rhizoctonia*	Compass 50 WG	11	3,8 g/100 L	Traiter les cultures ornementales de serre par bassinage du sol au moment du semis, de l'enracinement des boutures ou du repiquage pour maîtriser *Rhizoctonia*.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Pourritures des racines et des tiges causées par *Rhizoctonia*	Rovral - poudre mouillable Rovral WDG	2	2 g dans 5 L/m^2 traitement par bassinage	Appliquer pour maîtriser la fonte des semis causée par *Rhizoctonia*.
	Senator 70 WP	1	650-850 g	Appliquer par bassinage du sol ou par pulvérisation dirigée vers le substrat pour traiter les plantes ornementales de serre cultivées en contenants.
	Maestro 80 DF, Supra-Captan 80 WDG	M4	3-6 g/L 1,25 kg 3,75-9,5 kg	Dose pour trempage des boutures dans les cultures indiquées sur l'étiquette. Dose pour traitement par bassinage du sol des planches de culture. Dose pour trempage des bulbes dans les cultures indiquées sur l'étiquette.
	ZeroTol	NC	10 mL/L	Maîtrise la brûlure des parties aériennes (*Rhizoctonia* spp.) sur les plantes à massif, y compris les fougères de Boston.
	PreStop	NC	100-200 g/20 L	Appliquer ce produit selon le mode d'emploi en l'incorporant au substrat ou par bassinage du sol. Procure une **maîtrise partielle** de *Rhizoctonia*. Respecter rigoureusement le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.
Produits microbiens biorationnels	Rootshield – poudre mouillable biofongicide Rootshield – granulés biofongicides	NC	30-45 g/100 L 60 g/L (trempage des bulbes) 600-750 g/m^3	Dose pour mélange d'empotage ou traitement par bassinage du sol procurant une **maîtrise partielle** de *Rhizoctonia* dans les cultures ornementales de serre. Dose pour trempage des bulbes. Dose à incorporer au substrat pour une **maîtrise partielle** de *Rhizoctonia* dans les cultures ornementales de serre. Bien lire l'étiquette.
	Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide	44	1-2 L/100 L	Appliquer par bassinage du sol pour une **maîtrise partielle** de *Rhizoctonia* dans les cultures ornementales de serre.
	BioTak	44	400 g/100 L appliqués sur 175 m^3 de substrat	Appliquer sur le mélange d'empotage pour une **maîtrise partielle** de la maladie.
	Actinovate SP	NC	500 g	Appliquer par bassinage du sol pour une **maîtrise partielle** de la pourriture des racines et du collet causée par *Rhizoctonia*. Traiter la culture le plus tôt possible et répéter le traitement toutes les 4-12 semaines selon la pression exercée par la maladie.
Rouille	Nova 40 W	3	250-540 g	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette. À noter que l'utilisation de Nova peut avoir un certain effet régulateur de croissance chez les plants traités.
	Daconil 2787 Daconil Ultrex	M5	2,5 kg 1,5 kg	Pour traiter les cultures ornementales de serre indiquées sur l'étiquette.
Sclerotinia	Quintozene 75%	14	1 kg dans suffisamment d'eau pour produire 10 L de solution	Utiliser ce produit comme solution de trempage contre la pourriture sclérotique dans l'iris bulbeux, la jacinthe, le narcisse, la tulipe, le crocus et la fleur de mai. Tremper les bulbes dans la solution pendant 5 minutes.
	Contans WG	NC	4 kg/ha	Pour maîtriser la pourriture sclérotique dans les fleurs coupées qui sont cultivées en serre dans les planches de culture à travée unique, dont le chrysanthème, la sauge, le muflier, le dahlia, le delphinium, zinnia, le lis, la célosie et le lisianthus. Suivre rigoureusement les instructions sur l'étiquette.

Tableau 10–2. Pesticides homologués, par ennemi combattu

Maladies				
Maladie	**Pesticide**	**Groupe de mode d'action du FRAC***	**Quantité/1 000 L (sauf mention différente)**	**Cultures/Remarques**
Taches foliaires bactériennes	Phyton 27	M1	10 mL/L	Employer en pulvérisation foliaire pour la **maîtrise partielle** de la tache foliaire causée par *Pseudomonas* sur les cultures ornementales de serre et la **maîtrise partielle** de la tache foliaire causée par *Xanthomonas* sur les plantes de massif y compris le lierre.
Taches foliaires (dont *Alternaria,* anthracnose, a*scochyta du chrysanthème, Cercospora, Septoria,* tache noire du rosier)	Maestro 80 DF Supra Captan 80 WDG	M4	1,2-1,5 kg 1,2-1,5 kg	Bien lire l'étiquette pour la liste des cultures et des maladies.
	Daconil 2787 Daconil Ultrex	M5	2,5 L 1,5 kg	Bien lire l'étiquette pour la liste des cultures et des maladies.
	Senator 70 WP	1	500-850 g	Bien lire l'étiquette pour connaître les doses applicables aux différentes cultures.
	ZeroTol	NC	10 mL/L	Procure une **maîtrise partielle** des taches foliaires causées par *Alternaria* sur les plantes à massif et le schefflera.
	Folpan 80 WDG	M4	1,25 kg	Pour traiter les œillets, tagètes, zinnias, chrysanthèmes, iris et mufliers contre les taches foliaires indiquées sur l'étiquette.
Produits microbiens biorationnels	Rhapsody ASO, Cease – agent biologique fongicide	44	1,0-2,0 L	Pour la **maîtrise partielle** des maladies dans les cultures indiquées sur l'étiquette. Bien lire l'étiquette.

*Voir le tableau 8–6, *Groupes de fongicides constitués en fonction du site ou du mode d'action,* p. 124.
NC = Non classé